**Association «Nom de l'association »**

**Procès-verbal d’Assemblée Générale constitutive**

Le JJ/MM/AAAA à LIEU, les fondateurs de l'association « Nom de l'association » se sont réunis en Assemblée Générale constitutive. Étaient présentes les personnes suivantes :

1 - Prénom, Nom, adresse, code postal, ville, téléphone, mail

2 - Prénom, Nom, adresse, code postal, ville, téléphone, mail

3 - Prénom, Nom, adresse, code postal, ville, téléphone, mail

4 - Prénom, Nom, adresse, code postal, ville, téléphone, mail

5 - Etc.,

Mme ou M. Prénom, Nom est nommé(e) président(e) de séance ;

Mme ou M. Prénom, Nom est nommé(e) secrétaire de séance.

**Le Président rappelle l'ordre de jour :**

* Présentation du projet d'association ;
* Lecture, présentation, discussion et adoption des statuts ;
* Désignation des membres du conseil d'administration et du bureau initiaux ;
* Détermination du montant initial des cotisations ;
* Attribution des pouvoirs nécessaires aux démarches de déclaration ;
* Autres sujets divers.

Après débat entre les membres, le président de séance met aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

* Lecture et adoption des statuts
* L'Assemblée Générale constitutive adopte à l'unanimité les statuts proposés
* Désignation des membres du Conseil d'Administration et du bureau initiaux.

Toutes les personnes présentes sont élues membres du Conseil d’Administration (ou "sont élus membres du Conseil d'Administration" : + liste …)

Mme ou M. Prénom, Nom est élu(e) Président(e)

Mme ou M. Prénom, Nom est élu(e) Secrétaire

Mme ou M. Prénom, Nom est élu(e) Trésorier.

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Détermination du montant des cotisations**

L'assemblée fixe la cotisation annuelle à 100 euros.

**Attribution des pouvoirs nécessaires aux démarches de déclaration.**

L'Assemblée Générale constitutive donne pouvoir à Mme ou M. Prénom, Nom aux fins d'effectuer toutes démarches nécessaires à la constitution de l'association (déclaration à la préfecture et publication au Journal Officiel). Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Il est dressé le présent procès-verbal de l'Assemblée Générale constitutive, signé par la Présidente de séance et le secrétaire de séance.

A LIEU, le JJ/MM/AAAA

Signatures

Mme ou M. Prénom, Nom Mme ou M. Prénom, Nom

Présidente Secrétaire